



VILLE DE MOUSCRON

Déclaration de politique communale 2019-2024

« *VIVRE Mouscron !* »

La Déclaration de Politique Communale constitue le projet politique que les élus cdH-MR comptent mettre en œuvre durant les six prochaines années pour Mouscron.

*La volonté du Collège communal est de décliner et développer des projets sous la forme d'un **Programme Stratégique Transversal (PST)** : une démarche stratégique évolutive, modulable, visant à planifier et prioriser notre politique communale en intégrant un processus d'évaluation. Véritable outil d'une **bonne gouvernance**, il doit nous permettre **d'anticiper** les enjeux, de **répondre aux besoins** locaux et d'améliorer les relations et la **communication** avec les citoyens.*

*La **transition écologique, le dynamisme commercial, la qualité de vie et le vivre-ensemble** sont de magnifiques exemples d'opportunités de **mobilisation et de participation citoyennes**.*

*Cette déclaration de politique communale se veut avant tout **HUMANISTE**.*

*Si notre dynamique s'articule autour de **5 ambitions** et vise à inscrire notre commune dans une logique de **développement durable** à moyen et long termes, elle se développe aussi sur la démarche de la **consultation citoyenne**, qu'il s'agisse d'être à l'écoute de notre population, de nos services communaux ou encore de nos partenaires, en synergie avec le CPAS (Centre Public d'Action Sociale) et l'IEG (Intercommunale d'Etude et de Gestion).*

Nos 5 ambitions sont les suivantes :

- 1. Œuvrer à la **sécurité** des habitants et requalifier les axes structurants vers les centres urbains ;*
- 2. Agir pour une meilleure **qualité de vie** :*
 - Valoriser le vivre-ensemble*
 - Rompre l'isolement social, veiller aux personnes en situation de handicap*
 - Promouvoir les actions « Santé & Bien-être »*
 - Vivre dans le respect et la dignité*
 - Entendre la voix de la Jeunesse*
 - Encourager activité physique et sport*
 - (Se) loger décemment*
 - Milieux d'accueil et scolarité pour l'enfant*

3. Offrir aux citoyens un **cadre de vie** agréable, convivial, attractif et durable :
 - Ville éco-responsable, propre et durable
 - Aménagement et mobilité pour tous
 - Dynamisme commercial
4. Favoriser la **participation citoyenne** et soutenir la **vie associative, festive et culturelle** ;
5. Offrir aux habitants un **service public efficace** et de qualité, et veiller au bien-être de notre personnel communal.

1. ŒUVRER À LA SÉCURITÉ DES HABITANTS ET REQUALIFIER CERTAINS AXES STRUCTURANTS VERS LES CENTRES URBAINS

Il est indispensable de mettre en place une politique de sécurité forte pour protéger les citoyens et leurs biens. La sécurité est un droit fondamental à garantir au quotidien. C'est un gage de bien-être collectif.

Nous souhaitons :

- retravailler les entrées de ville et requalifier certains axes structurants vers les centres urbains (aménagement de la Gare, Mont-à-Leux, îlot Moulin-Val, îlot des Barnabites...) ;
- renforcer la cohérence et l'homogénéité urbanistique (disparité dans la hauteur des bâtiments, bâtiments dégradés, embellissement des squares...) ;
- garantir la continuité du projet du nouveau commissariat ;
- sécuriser les zones de stationnements véhicules/vélos (parking « les Arts », collaboration avec la SNCB...) ;
- intégrer les aspects sécuritaires dans les aménagements/équipements choisis (éclairage, vidéosurveillance, ralentisseurs...) ;
- s'assurer du respect du RGP (Règlement général de Police), en prononçant les sanctions administratives nécessaires (mauvais stationnements, incivilités...) ;
- sécuriser le parc communal et les espaces verts accessibles au public ;
- développer et entretenir le système de vidéosurveillance urbaine en y intégrant entre autres la mise en place de dispositifs de reconnaissance automatique des plaques aux entrées de ville ;
- assurer la mise en œuvre du plan d'actions Grand'Place dans une vision de sécurité intégrale et intégrée ;
- renforcer le sentiment de sécurité en intensifiant les projets et partenariats entre les acteurs de terrain (agents de quartier, gardiens de la paix, stewards, éducateurs de rue) et en veillant à la visibilité policière ;
- maintenir et développer les partenariats locaux de prévention ;
- mener des actions de sensibilisation et de prévention vis-à-vis des différents groupes cibles (jeunes, seniors, propriétaires, commerçants...) ;
- garantir aux citoyens un service incendie et d'ambulances de qualité ;
- assurer les moyens locaux et les conditions de travail de nos pompiers dans l'exercice de leurs missions ;
- développer des campagnes de prévention pour sensibiliser au secourisme et aux premiers soins ;
- ...

2. AGIR POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

VALORISER LE VIVRE-ENSEMBLE

A l'heure où les inégalités sociales se creusent, plus que jamais, **la SOLIDARITE et l'HUMANISME** constituent des valeurs socles de cette déclaration. Il est primordial de valoriser la vie de quartier et le **vivre-ensemble**.

Dans ce contexte, notre Ville a signé la **charte de l'Égalité des chances**.

ROMPRE L'ISOLEMENT SOCIAL, VEILLER AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous continuerons et adapterons les différentes actions du **Plan de Cohésion Sociale** en lien avec les 7 droits fondamentaux, en concertation avec tous les opérateurs sociaux de notre commune ainsi que l'ensemble des institutions publiques et privées (renforcer les synergies entre la commune et le CPAS afin d'améliorer l'efficacité des services de ces deux institutions).

Afin de rompre l'isolement social et améliorer le bien-être de tous, nous proposons :

- d'encourager le bénévolat ;
- de garantir le nombre adéquat de lits en abri de nuit ;
- de renforcer notre partenariat avec les associations actives dans la distribution des aides alimentaires ;
- de poursuivre la volonté d'assurer un logement décent pour tous ;
- de poursuivre et développer des actions favorisant l'accès au travail, à la formation, à l'apprentissage et à l'action sociale ;
- de garantir la présence des éducateurs de rue au sein des quartiers ;
- ...

En vue de faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap, nous nous engageons à :

- poursuivre les engagements et projets concrets facilitant la vie des personnes porteuses d'un handicap, notamment en aménageant intelligemment les espaces publics ;
- maintenir le taux de travailleurs handicapés au sein des services communaux égal ou au-delà des normes exigées ;
- poursuivre et développer les actions du relais HandiContact ;
- respecter les 15 points de la « Charte Communale de la Personne Handicapée », le Label HandiCity et la Charte « Ville Amie Démence » ;
- ...

PROMOUVOIR LES ACTIONS « SANTE & BIEN-ETRE POUR TOUS »

Au sein de la Maison Communale de Promotion de la Santé, nous soutiendrons la qualité de vie. Avec les différents acteurs de terrain sur la commune, nous veillerons à améliorer la coordination pour répondre aux situations d'urgence sociale et à persévérer dans nos différents projets tels que Viasano et Qualité de vie.

Afin de participer activement à l'amélioration du bien-être des citoyens, nous poursuivrons :

- la mise en place de campagnes de prévention et de projets visant la diminution des inégalités sociales de santé ;

- la création d'une maison médicale ;
- l'accessibilité plus aisée aux soins de santé ;
- un meilleur soutien pour les familles ayant des enfants en difficultés ;
- la permanence d'une aide sociale dans les quartiers ;
- l'attention accordée au traitement des assuétudes ;
- ...

VIVRE DANS LE RESPECT ET LA DIGNITE

Nous continuerons de considérer les besoins des aînés, via le Service Seniors et par les nombreuses activités proposées et permettant l'intergénérationnel.

Encourageons et développons les liens sociaux, et faisons en sorte que chacun s'approprie l'espace public.

Il s'agira de :

- poursuivre et développer le programme d'activités Seniors (Ville Amie des Aînés) ;
- mettre en place des activités et des espaces pensés sur le principe de l'**intergénérationnel** ;
- soutenir les associations pour Seniors ;
- augmenter l'offre de transport adaptée ;
- renforcer l'efficacité du Conseil Consultatif Communal des Aînés ;
- ...

ENTENDRE LA VOIX DE LA JEUNESSE

Intégrons la Jeunesse dans la politique communale. Mouvements de jeunesse, maisons de jeunes, plaines de jeux, complexes sportifs... contribuent au développement, à la formation et à l'épanouissement de notre Jeunesse :

- en poursuivant les partenariats en vue d'accroître l'accessibilité, l'offre et la qualité des plaines de jeux, des stages sportifs et des activités extrascolaires ;
- en diversifiant les lieux de rencontre (salle de concerts, organisation de soirées...) ;
- en poursuivant la sensibilisation et la communication entre les milieux d'accueil, les écoles, les mouvements de jeunesse, les clubs sportifs... ;
- en soutenant l'existence du Conseil Communal des Enfants et des Ados ;
- ...

ENCOURAGER ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORT

Parce qu'il est un important vecteur de socialisation et d'amélioration de la qualité de vie, poursuivons la politique du sport pour tous :

- en garantissant la qualité et l'offre des activités sportives ;
- en considérant les besoins de nos clubs sportifs (nouvelles infrastructures, tarifs attractifs, lien 'halls sportifs-écoles') ;
- en mettant en avant les sportifs de haut niveau ;
- en imaginant dans chaque quartier un terrain de sport, tout en développant et entretenant les terrains existants ;
- en poursuivant l'amélioration de la qualité des infrastructures actuelles dans une démarche éco-responsable ;

- en développant des navettes entre points d'attraction ;
- en construisant un nouveau hall sportif ;
- ...

(SE) LOGER DECEMMENT

La qualité du logement est essentielle à l'action sociale.

Pour les logements PUBLICS, notre action visera à :

- entretenir, rénover et améliorer la qualité des logements, dans une démarche éco-responsable ;
- poursuivre le partenariat avec la Société de Logements, le CPAS (Centre Public d'Action Sociale) et l'AIS (Agence Immobilière Sociale) ;
- poursuivre le développement des logements de transit, qui s'appelleront à terme « logements d'utilité publique »
- accroître l'offre des logements dédiés aux personnes fragilisées et/ou à mobilité réduite ;
- ...

Pour les logements PRIVÉS, il s'agira de :

- lutter contre les logements inoccupés en sensibilisant les propriétaires à la démarche de l'AIS ;
- favoriser la réhabilitation des bâtiments inoccupés ;
- poursuivre le travail de la Cellule de Coordination Administrative ;
- ...

MILIEUX D'ACCUEIL ET SCOLARITE POUR L'ENFANT

Nous proposons de veiller à ce que les écoles communales mettent l'accent sur la maîtrise des fondamentaux. Nous veillerons également à développer et améliorer l'accueil en petite enfance et en extra-scolaire.

Concrètement, nous proposons :

- de favoriser la transition crèche-école par des formations pour le personnel et par un partenariat entre les écoles et les milieux d'accueil 0-3 ans ;
- d'obtenir le label « Ville Amie des Enfants » (UNICEF) en nous engageant dans une réflexion globale afin que les besoins des enfants soient rencontrés ;
- d'intensifier le soutien à la parentalité ;
- de répondre aux appels à projets en vue d'augmenter l'offre de places dans nos milieux d'accueil ;
- de continuer à sensibiliser les milieux d'accueil et les écoles à l'environnement (intensifier le projet Poules dans les crèches, créer des potagers...) ;
- d'assurer la qualité de l'accueil des plus jeunes en maternelles ;
- de développer les cantines durables et d'offrir des repas équilibrés ;
- de soutenir l'enseignement supérieur mouscronnois ;
- d'assurer l'avenir de l'ICET ;
- de viser au redéploiement de l'école des sports en termes de sections sportives porteuses ;
- d'envisager à terme la création d'une nouvelle implantation scolaire communale sur l'entité ;
- de développer les contacts avec les pôles universitaires ;

- de renforcer les contacts entre les écoles et le monde professionnel, et de développer la formation en alternance et d'intensifier la politique des stages en entreprises ;
- de développer les collaborations entre les structures communales (Maison de la Santé, le Phare, Affaires sociales...) et le milieu de l'enseignement ;
- de soutenir les directions des écoles communales dans le cadre des plans de pilotage auxquels ils sont soumis ;
- ...

3. OFFRIR AUX CITOYENS UN CADRE DE VIE AGRÉABLE, CONVIVIAL, ATTRACTIF ET DURABLE

La question climatique ainsi que la protection de l'environnement sont des préoccupations centrales. Le concept de **transition écologique** est avant tout une affaire de responsabilité : revoir nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble... La sensibilisation aux enjeux environnementaux est une priorité absolue.

La commune doit agir comme un catalyseur de toutes les initiatives en faveur de l'environnement.

VILLE ECO-RESPONSABLE, PROPRE ET DURABLE

- Garantissons la biodiversité et végétalisons le tissu urbain (rachat du tout ou d'une partie de l'argilière du Sterreberg en vue d'augmenter la surface de la réserve naturelle sur Mouscron) ;
- Continuons la démarche de réduction des déchets en maintenant les initiatives existantes et en mettant sur pied de nouvelles actions (créer des points d'apport volontaire pour les déchets et repenser la déchetterie) ;
- Intensifions l'action du Hall du Terroir, les circuits courts, les potagers urbains ;
- Continuons le remplacement de notre parc de véhicules par des véhicules « propres » ;
- Intégrons le climat et l'énergie dans les projets via le PAEDC (Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat) afin de réduire la consommation énergétique, de diminuer les gaz à effet de serre et d'augmenter la part d'énergie verte :
 - o continuer à travailler sur l'efficacité énergétique des bâtiments communaux : isolation, systèmes de chauffage, mise en place d'un monitoring pour surveiller les dérives des consommations énergétiques, ...
 - o stimuler les citoyens à l'amélioration de la performance énergétique de leur logement ;
 - o accompagner la Coopem (COOPérative Energie Mouscron) dans sa mission de sensibilisation des citoyens et des entreprises aux économies d'énergie et réduction des gaz à effet de serre ;
- En termes de gestion des eaux de surface, augmentons les zones de rétention d'eau dans un triple but : en cas d'inondations, en cas de sécheresse pour les agriculteurs et en vue de permettre ainsi la création de nouveaux lieux « nature » ;
- Maintenons le principe « 1 arbre enlevé = 1 arbre planté », et développons et soutenons les campagnes de plantations ;
- Augmentons le nombre d'espaces verts, et créons des (mini-)parcs et plaines de jeux ;
- Continuons à développer des animations « nature » en ville et en milieu scolaire ;

- Maintenons la propreté en ville (nettoyage, augmentation du nombre de poubelles, actions de sensibilisation et sanctions contre les jets de mégots, jets de chewing-gum, déjections canines, dépôts sauvages...);
- Continuons à verduriser les cimetières ;
- Mettons en place des actions de prévention pour le bien-être animal et soutenons les démarches du gouvernement ;
- Garantissons l'aide et le soutien des agriculteurs ;
- ...

AMENAGEMENT ET MOBILITE POUR TOUS

L'objectif prioritaire est de **faciliter TOUS les échanges urbains**. Le Service Mobilité, en collaboration avec le SPW (Service Public de Wallonie), le comité de pilotage et la CCATM (Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité), a initié l'actualisation du Plan Communal de Mobilité, en définissant les objectifs à atteindre en termes de mobilité pour les années à venir.

Ces objectifs se concrétiseront au travers d'actions, de réalisations et d'aménagements divers :

- en termes d'aménagement de l'espace public :

- o réaliser les travaux conformément au schéma directeur des aménagement des abords de la gare (gare des bus, réalisation de la passerelle reliant Mouscron à Luvingne, réaménagement de la voirie afin de créer un espace multimodal convivial, sécurisant et attractif...);
- o poursuivre la réfection des voiries les plus anciennes et les plus détériorées de l'entité (rue marquis d'Ennetières, rue d'Ostende, rue d'Anvers, rue Roland Vanoverschelde, rue de l'Union, avenue du Château, rue Verte...);
- o aménager et réhabiliter les entrées de ville et les squares dans l'espace urbain pour améliorer la qualité de l'espace public (square Demeulemeester, ...);
- o renforcer la cohérence et l'homogénéité urbanistique (disparité dans la hauteur des bâtiments, bâtiments dégradés, embellissement des squares, (ré)aménagement des ronds-points et axes structurants...);
- o garantir l'accessibilité des personnes à mobilité réduite par des adaptations spécifiques dans tous les nouveaux aménagements de voirie ;
- o poursuivre les entretiens de voirie dans l'entité ;
- o assurer les continuités piétonnes par la réfection des trottoirs ;
- o poursuivre la collaboration avec le SPW (Service Public de Wallonie) concernant les continuités cyclables sur les voiries régionales et insister auprès des différentes instances de la Région Wallonne pour la mise en service de la Route de la Laine au plus vite ;
- o poursuivre l'amélioration et la sécurisation des voiries par la rénovation complète de l'éclairage public et/ou l'ajout des points lumineux ;
- o poursuivre la collaboration avec Ipalle afin de séparer les eaux claires et les eaux usées et réfectionner les égouts lors des différents projets de voirie ;
- o assurer une meilleure coordination des travaux ;
- o améliorer la communication lors des conceptions de projets, avant et pendant les chantiers (réunions, courriers,...) ;

- garantir un équilibre entre les zones d'activité économiques, les zones d'espaces verts/agricoles et les zones urbanisées/construites ;
- ...

- en termes de mobilité et de sécurité routière :

- viser une diminution des risques d'accidents graves en ralentissant le trafic routier sur l'entité, notamment par la réalisation d'une « zone 30 » globale sur l'hyper-centre ;
- penser et mettre en œuvre une réelle politique de stationnement en centre-ville, y compris une signalétique directionnelle spécifique des poches de stationnement et une hiérarchisation du stationnement (durée) tout en conservant sa quantité et sa gratuité ;
- améliorer et développer le réseau de pistes cyclables et des itinéraires piétons-cyclistes sur l'entité ;
- aménager et réhabiliter le parking « Les Arts » et le parking de la Rénovation Urbaine du centre-ville ;
- sensibiliser le personnel communal et la population mouscronnoise à la mobilité douce, notamment les plus jeunes ;
- poursuivre la négociation/collaboration avec les partenaires : OTW (Opérateur de Transport de Wallonie - anciennement « TEC ») et SNCB ;
- poursuivre la mise à disposition pour le personnel communal, dans le cadre de ses missions, de vélos électriques et acquérir des trottinettes électriques ;
- envisager des navettes entre points d'attractions ;
- réhabiliter les sentiers pédestres ;
- ...

DYNAMISME COMMERCIAL

Nous nous engageons à :

- étudier la suppression de certaines taxes et la possibilité de primes ;
- valoriser les produits locaux ;
- intégrer le concept de Smart City dans la dynamisation commerciale (affichage dynamique, e-commerce, écrans d'informations sur les commerces en centre-ville...)
- favoriser le dynamisme des lieux et quartiers commerciaux par des événements culturels, sportifs et festifs ;
- évaluer les moyens alloués au Syndicat d'initiative en veillant particulièrement au soutien des festivités « identitaires » (fête des Hurlus, Mouscron sur Glace, fêtes des quartiers...)
- développer les synergies entre Commune, commerçants, Gestion Centre-Ville, acteurs locaux du tourisme, ...
- lutter contre les nuisances liées aux activités commerciales de nuit ;
- ...

Nous veillerons à l'attractivité de notre entité et à la qualité de nos commerces et entreprises en :

- incitant les commerçants à adapter leurs horaires d'accessibilité (ouvertures tardives, nocturnes, sur le temps de pause...)
- développant et assurant la mise en œuvre du schéma de développement commercial ;
- favorisant le rassemblement des commerces et évitant les espaces créés par les cellules vides ;

- travaillant à l'embellissement des façades (par ex. trompe-l'œil pour les cellules vides) ;
- entretenant les sites et en exploitant les friches à réhabiliter ;
- accompagnant les start-up, soutenant les entreprises et développant le secteur tertiaire et les métiers du numérique ;
- attirant des entreprises à haute valeur ajoutée ;
- en revendiquant une place visible au sein de la Wallonie Picarde et de l'Eurométropole ;
- ...

4. FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE, FESTIVE ET CULTURELLE

Pour une participation citoyenne réussie, il faut **communiquer efficacement**.

Communiquer, c'est avant tout : "Écouter avant de parler, comprendre pour être compris, réfléchir avant d'agir".

De cette manière, nous nous engageons à mieux consulter pour mieux décider, ainsi qu'à **INFORMER et FAIRE PARTICIPER LES CITOYENS**.

Il s'agira de :

- communiquer de manière claire et objective ;
- poursuivre la mise en ligne des publications, ordres du jour, décisions de Conseil Communal, actualités... sur le site www.mouscron.be et sur les réseaux sociaux ;
- donner davantage de visibilité aux actions menées ;
- intensifier la promotion des réunions citoyennes et impliquer plus encore tous les citoyens ;
- promouvoir la communication via les réseaux sociaux, recourir aux nouvelles technologies (Smart City) ;
- assurer la cohérence entre les décisions prises par la Commune et l'avis des citoyens.

Quant à la **VIE ASSOCIATIVE, FESTIVE et CULTURELLE**, nous veillerons à :

- promouvoir et intensifier le caractère festif et convivial de Mouscron ;
- soutenir les initiatives privées ;
- garantir le soutien apporté au tissu associatif (soutien au Syndicat d'Initiative, liens entre académie, groupes musicaux, jumelage...) ;
- améliorer et diversifier l'offre culturelle ;
- créer une salle polyvalente pour les concerts debout ;
- aménager autour de la médiathèque un lieu de rencontre multi-culturel ;
- créer un agenda commun pour tous les services « culturels » ;
- développer des activités pour les adolescents ;
- intégrer les œuvres culturelles dans le mobilier, l'aménagement urbain ;
- amener la culture dans les quartiers et aller à la rencontre des publics pour stimuler la découverte et la diversité de notre offre culturelle ;
- renforcer l'exploitation et la rénovation de nos lieux culturels ;
- soutenir les initiatives de découverte de nos villes jumelles ;
- faire de Mouscron une ville de festivals ;
- développer les outils e-culture et e-tourisme ;
- développer les circuits d'attractions touristiques.

5. OFFRIR AUX HABITANTS UN SERVICE PUBLIC EFFICACE ET DE QUALITÉ, ET VEILLER AU BIEN-ÊTRE DE NOTRE PERSONNEL COMMUNAL

Nous nous engageons à ce que la Commune soit à l'écoute et offre aux citoyens des **services performants**.

Elle se doit d'assurer un certain nombre de services administratifs.

Nous veillerons :

- à développer un accueil de qualité des services de l'administration (heures d'ouverture plus larges, service à domicile pour les personnes à mobilité réduite...);
- à simplifier les démarches administratives ;
- à promouvoir le guichet électronique et les services en ligne ;
- à assurer un service de proximité dans les diverses antennes mouscronnoises et développer les compétences « multi-domaines » des agents présents dans ces antennes.

MAINTIEN DE FINANCES SAINES

En matière de gestion des finances locales, nous travaillerons à l'optimisation des moyens financiers par la recherche systématique de subsides.

Nous nous engageons à maintenir des finances saines et équilibrées, en ayant une vision à long terme toujours dans le but de garantir la qualité des services offerts à la population et de répondre à de nouveaux besoins.

BIEN-ETRE AU TRAVAIL

Nous souhaitons une dynamisation de la gestion du personnel ; la formation des agents doit être encouragée et soutenue dans l'ensemble des services communaux.

Dans la limite des possibilités légales et budgétaires, nous poursuivrons les réflexions liées à la révision des cadres et statuts.

Une attention particulière sera également réservée à la motivation du personnel et à son bien-être au travail. Chaque travailleur a la faculté de faire entendre sa voix auprès de la concertation syndicale présente au sein de l'Administration.

*Telles sont nos ambitions pour « **VIVRE Mouscron** » au cours des 6 prochaines années au sein de nos entités : Mouscron, Dottignies, Herseaux, Luinge.*

Cette Déclaration de Politique Communale est un outil de gestion, d'évaluation et de mobilisation de nos forces et moyens.

L'humanisme en est le creuset.